

se fixa dans le nord de la Gaule d'où elle paraît avoir projeté vers la forêt Hercynienne, ces colonies qui existaient encore au temps de Jules César, et même de Pausanias (1). Mais deux tribus de Tectosages, les seules qui soient connues du moins, réussirent à s'ouvrir un passage, traversèrent les Gaules et se jetèrent sur le Haut-Languedoc ; puis, après de longues luttes soutenues contre les peuples Ibéro-Ligures, fondèrent entre les Cévènes, la Garonne et la mer un puissant établissement. De ces deux tribus l'une garda le nom national, l'autre, de sa position, prit celui *A'Arécomiques* (2).

En tenant compte des distances, des combats, des stations, de tous les obstacles que rencontre nécessairement un peuple émigrant, on ne peut assigner moins de soixante-quinze ou quatre-vingts ans à la période qui, commençant au départ des tribus Tectosages, se termine à leur établissement définitif. Or, tous les historiens, tous les auteurs de périples, jusqu'au temps de Scylax (3), ne placent sur les rives du Languedoc que des Ibères et des Ligures (4). D'autre part, Strabon parlant d'une guerre civile survenue chez les Tectosages de la Narbonnaise (5), donne déjà une ancienneté relative à la domination de ce peuple en

(1) Ea, quae fertilissimasunt Germaniae loca, circum Hercyniam Sylvam... Volcae Tectosages occupaverunt atque ibi consederunt. Quae gens ad hoc tempus iis sedibus sese continet. (*De Bell. gall.*, vi, 24).—• Αἰχλῖ... ἡ Ἰβηρία SE ἐν τῇ ΚΣΧΤῪΜ·πῖ [*Descript. de la Grèce*, JX, 22).

(2) Astruc cité par M. Cardin, *Mém. de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 1843, 283, en not.

(3) 350 av. J.-C.

(4) Hécatee, cependant, paraît mettre Narbonne au rang des villes de la Celtique, dans ce fragment du chapitre premier de sa Description du monde. « Ναπέμν ἡ Ἰβηρία καὶ ἡ Κελτικὴ ΚΕΧΤΙΧΤῪ » Mais il est évident que, par ce terme *Celtique* et sans se préoccuper de la position et de l'origine des peuples, Hécatee entend désigner simplement l'ensemble du grand pays auquel les Celtes avaient donné leur nom. Autrement, il serait en contradiction flagrante avec ce qu'il dit des Élysiens. (V. ci-dessus, not. 25, p. 378).

(5) 300-280 av. J.-C.